



Circonscription de Jonzac  
École primaire de Louvette  
14, rue de la Mairie  
17270 CERCOUX  
05 46 04 98 56  
e-cercoux@ac-poitiers.fr

## Procès-verbal du Conseil d'école du Mardi 5 novembre 2024

Présidé par : Romina Charles

Secrétaire de séance : Fanette Hamet

### Présents

Nom	Qualité	Nom	Qualité
Mme Pereira Da Silva	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Charles	Enseignante et directrice de l'école
Mme Veiga	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Lecomte	Enseignante de l'école
Mme Torcq	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Hamet	Enseignante de l'école
Mme Maurice	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Schmitt	Enseignante de l'école
Mme Provensal	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Hettich	Titulaire remplaçante
Mme Chemineau	Représentante de parents d'élèves (suppléante)	Mme Blanc	Maire de Cercoux
Mme Pruvost	Représentante de parents d'élèves (suppléante) Présidente de l'association « En avant les écoliers »	Mme Evans	Responsable des services périscolaires
Mme Rogé	Représentante de parents d'élèves (suppléante)	Mme Victor	D.D.E.N
Mme Dupart	Représentante de parents d'élèves (suppléante)		
Mme Gauthier	Représentante de parents d'élèves (suppléante)		

Excusé(e)s : Mme Canteaut (Inspecteur de l'EN), Mme Lhôte, Mme Joly

### **Ordre du jour**

- Rôle et règlement du Conseil d'École
- Compte-rendu des élections de représentants de parents d'élèves
- Effectifs et répartition des classes
- Vote du règlement intérieur de l'école
- Organisation pédagogique : RASED, évaluations nationales, APC, Soutien renforcé
- Sécurité : Incendie / PPMS
- Coopérative scolaire / association USEP
- Projets et sorties
- Travaux / Occupation des locaux
- Temps périscolaires et accueil de loisirs
- Association de Parents d'Élèves « En avant les écoliers »
- Questions diverses

## 1. Rôle et règlement du Conseil d'École

C'est une réunion qui rassemble l'ensemble des représentants de la communauté éducative : les enseignants, la municipalité et les représentants de parents d'élèves. Pendant ce conseil, l'école rend compte de son fonctionnement et de ses orientations pédagogiques. Il a aussi pour but de traiter des questions pratiques comme l'organisation des activités périscolaires, la gestion des locaux ou encore les actions à mener pour améliorer la vie scolaire. Ce premier conseil est essentiel pour instaurer un dialogue constructif et coopératif entre tous les partenaires, afin de garantir un environnement d'apprentissage optimal pour les élèves.

Lors de ce premier conseil d'École, le règlement intérieur de l'école est voté.

Seuls les représentants de parents d'élèves titulaires ont le droit de vote, un enseignant par classe ainsi que 2 membres de la municipalité.

## 2. Compte-rendu des élections des représentantes de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024. Cinq sièges étaient à pourvoir.

Nous avons cinq titulaires : Mme Pereira Da Silva, Mme Veiga, Mme Torcq, Mme Maurice, Mme Provensal et cinq suppléantes : Mme Chemineau, Mme Pruvost, Mme Rogé, Mme Dupart et Mme Gauthier.

La participation s'élève à 62,26% (99 votants sur 159 inscrits). Participation en hausse par rapport à l'année dernière.

Le vote uniquement par correspondance sera reconduit l'année prochaine.

## 3. Effectifs et répartition des classes

Classes	Effectifs	Equipe pédagogique
PS-MS	14 PS + 12 MS = 26 élèves	<u>Enseignante</u> : Mme Lecomte <u>Atsem</u> : Mme Manon
GS – CP	6 GS + 8 CP = 14 élèves + 1 GS (15 élèves) à partir du 7/11	<u>Enseignants</u> : Mme Hamet <u>Atsem</u> : Mme Portier <u>AESH</u> : Mme Le Ny (lundi et vendredi)
CP - CE1	10 CP + 9 CE1 = 19 élèves	<u>Enseignante</u> : Mme Schmitt
CE2-CM1	15 CE2 + 8 CM1 = 23 élèves	<u>Enseignants</u> : Mme Charles et Mme Joly (le mardi) <u>AESH</u> : Virginie Gazeau (mardi et jeudi)
CM1-CM2	7 CM1 + 16 CM2 = 23 élèves	<u>Enseignante</u> : Mme L'Hôte <u>AESH</u> : Virginie Gazeau (lundi et vendredi)

Soit un total de 105 élèves (32 élèves en maternelle et 73 en élémentaire)

106 élèves à partir de jeudi 7/11.

## 4. Vote du règlement intérieur de l'école

Climat scolaire :

L'année dernière, de nombreux problèmes de comportement étaient constatés au sein de l'école de la GS au CM2. Ce qui a conduit l'équipe à travailler ensemble et à demander l'aide du DAEP (Dispositif d'Aide aux Enseignants). Différentes réunions de travail ont eu lieu avec l'équipe enseignante, le RASED, le DAEP, la Mairie et le périscolaire. Nous avons réfléchi sur la mise en place d'un règlement adapté aux problèmes de comportement de nos élèves, d'une échelle de comportement quantifiant les récompenses/sanctions et réparations et d'un protocole de gestion de crise.

Ce nouveau règlement, l'échelle de comportement et le protocole ont été présentés en fin d'année dernière lors d'une réunion publique, puis au dernier conseil d'école. Chaque enseignante a également présenté ces outils lors de la réunion de rentrée aux familles.

Le travail engagé avec les parents des enfants les plus perturbateurs se poursuit ainsi que les prises en charge thérapeutiques et / ou médicales. Certains enfants sont en attente d'une orientation plus spécialisée.

Présentation des outils et vote du règlement intérieur. Le règlement intérieur a désormais une nouvelle mise en page. Il est voté. Les familles parents et enfants devront le signer. Le règlement intérieur, l'échelle de comportement et le protocole seront distribués dans les cahiers de liaison dès jeudi et devront être signés par les familles.

## **5. Organisation pédagogique**

### **Horaires et organisation récréations**

Les cours ont lieu de 8h45 à 12h : l'accueil du matin, dès l'ouverture du portail à 8h35, a lieu dans la classe. A tour de rôle au portail se trouve le lundi : Mme Hamet, le mardi : Mme Charles, le jeudi : Mme Lhôte et le vendredi Mme Schmitt.

Les cours de l'après-midi ont lieu de 14h à 16h45 : l'accueil de l'après-midi à 13h50 a lieu dans la cour du haut.

Les récréations en Élémentaire se déroulent de 10h30 à 10h45 et de 15h30 à 15h45.

En maternelle : de 10h15 à 10h45 et de 15h30 à 16h00.

Deux AESH sont présentes cette année : Mme Gazeau Virginie qui accompagne un élève dans la classe des CE2/CM1 et un élève dans la classe des CM1/CM2, Mme Le Ny Caroline accompagne un élève dans la classe de GS/CP.

Normalement, Mme Weaver Léa sera notre emploi civique. Son contrat est en cours de validation. Elle interviendra dans toutes les classes.

### **Évaluations**

Nouveauté de cette année, les évaluations nationales se sont déroulées du CP au CM2. Ces évaluations sont les mêmes pour tous les élèves de toutes les écoles de France. Toutes les familles ont été reçues en entretien individuel pour la restitution des résultats.

Certains items montrent quelques élèves en grande difficulté.

En maternelle, un cahier de progrès sera mis en place. Il sera transmis aux parents 2 fois dans l'année (en janvier et juin).

Du CP au CM2, chaque enseignant renseigne le LSU (Livret Scolaire Unique). Le livret sera transmis par semestre, en janvier et en juin.

### **RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)**

Sur le secteur de Montlieu-Montguyon-St Aigulin, nous avons la chance d'avoir un RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) complet. Il se compose d'un psychologue scolaire M. Veaux, d'une maîtresse G (aide rééducative), Mme Priouzeau et de deux maîtres E (aide pédagogique) Mme Lévaïque et Mr Goubault de Brugières.

## **A.P.C**

Les séances d'APC ont lieu les mardis et les jeudis sur le temps du midi en fonction des services de restauration. De 12h à 12h30 du CE1 au CM2 et de 13h30 à 14h pour les CP et GS.

### **Soutien renforcé**

Il a lieu le lundi, le mardi et le jeudi de 16h45 à 17h45 avec Madame Schmitt, Mme L'Hôte et Mme Charles. Il a débuté cette semaine.

Les élèves en difficulté sévère de toutes les classes du CP au CM2, ciblés par les enseignantes, seront pris en charge sur ces plages horaires avec l'autorisation des parents.

Dans un souci d'organisation, la liste des enfants participants aux APC et au soutien renforcé sera communiquée aux équipes du périscolaire.

## **6. Sécurité**

### **Incendie**

Trois exercices sont à prévoir dans l'année. Un exercice a été réalisé le 24 septembre.

### **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Il existe 2 sortes de PPMS : PPMS-intrusion et PPMS-Risques Majeurs. Un exercice est prévu au cours de cette période. Les autres exercices auront lieu en cours d'année.

## **7. Coopérative scolaire / Association USEP**

Le bilan de la coopérative est à l'équilibre. Nous avons environ 3 595,58 euros sur le compte de la coopérative actuellement mais il reste de l'argent à déposer. Le bilan sera alors de 5 029€.

La participation des familles est en hausse.

L'argent de la coopérative est réinvesti dans toutes les activités détaillées ci-dessous.

## **8. Projets et sorties**

Pour commencer l'année, nous avons organisé une petite cérémonie le vendredi 27 septembre où toute l'école s'est réunie pour la remise du drapeau 666. Nous avons reçu Mr Victor Pépin, directeur du **festival 666** et Mr Micke qui a acheté aux enchères, un drapeau dédié par tous les groupes venus jouer au festival. Mr Pépin a fait cadeau d'un chèque de 832€ à l'école. Cette somme servira pour participer à des sorties ou bien acheter du matériel éducatif. Les élèves et l'équipe enseignante remercient vivement Mr Pépin et Mr Micke.

Les classes de CE2/ CM1 et CM1/CM2 ont participé à la **fête de la science** le jeudi 10 octobre. C'est une fête organisée par des bénévoles passionnés de sciences. Les élèves sont revenus enchantés de cette sortie car ils ont pu découvrir différents ateliers dont voici les thèmes : les océans, les grands mammifères marins et l'impact de l'homme sur l'environnement marin, l'Energie et sa création, l'importance de l'eau, la propagation du son avec une expérience autour des vibrations musicales, expériences scientifiques sur l'eau avec manipulation, les espèces vivantes en rivière, l'exposition sonore des océans, l'immersion dans les fonds marins. Puis, ils ont aussi participé à des ateliers ludiques et éducatifs (puzzle, quizz, memory des planètes, expériences, jeux, panneaux pour comprendre les fuseaux horaires), exposition de maquettes de bateaux et Globe terrestre.

Toute l'école est inscrite au projet **Eco-école**, <https://www.eco-ecole.org/>

Le principe est de travailler tous ensemble sur une des thématiques pour valider le label... L'année dernière, nous avons obtenu le label et le niveau bronze. Cette année, le thème retenu est la solidarité. Cette année nous travaillerons pour atteindre si possible le niveau argent.

Deux actions au cours de la première période ont eu lieu sur le thème de la **solidarité**. Toutes les classes d'élémentaire ont participé à la **dictée ELA** le lundi 14 octobre. ELA est une association de familles qui lutte contre la leucodystrophie, maladie génétique qui touche les enfants.

À chaque édition, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat contre la maladie. Cette année, il s'agit de Jean-Baptiste Andréa, prix Goncourt 2023. Ce texte fait ensuite l'objet d'une dictée qui marque le lancement de la semaine ELA. Ce texte a été adapté en fonction des niveaux de classe. Cette dictée a été lue par les enseignantes, sauf pour la classe des CE2/CM1 où Mr Badie, premier adjoint de la commune a dicté le texte. Nous le remercions chaleureusement de s'être rendu disponible pour ce moment. Avant la dictée, les élèves ont visionné une vidéo qui leur a permis de les sensibiliser et d'échanger sur la maladie, la solidarité, la citoyenneté, le respect, le handicap...

Lors de l'après-midi du 14 octobre, les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont reçu Mme Bonaro, infirmière scolaire afin d'échanger autour du cancer. Tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire étaient vêtus pour l'occasion de rose pour les sensibiliser sur **octobre rose**. Nous avons lu dans la classe des plus grands, un album « La maman de Léon est malade », puis nous avons échangé avec l'infirmière sur le cancer. Nous avons ensuite réalisé des rubans roses de toutes sortes.

Les **élections des délégués USEP / Eco-école** ont eu lieu vendredi 11 octobre et ont été élus par leurs pairs : Harrisson Martins pour la classe des GS-CP, Jules Pruvost et Maïlane Danguy pour la classe des CP-CE1, Joséphine Glémet Blanc et Ellis Daton pour les CE2-CM1, Raphaëlle Ras et Nathan Madelbos pour les CM1-CM2

Les délégués se réuniront environ une fois par mois pour échanger sur les points positifs et négatifs des jeux dans la cour, pour mener à bien des projets, préparer des événements de l'école avec les adultes (fête de l'école...).

**Rencontres plaisirs** chaque après-midi avant les vacances : sur le thème d'Halloween, de Noël (avec un spectacle financé par la Mairie et l'association En avant les écoliers), du Carnaval, du printemps. Chaque classe peut présenter une poésie, une mini pièce de théâtre, un chant... Présentation des chants et du travail réalisé lors des ateliers de décloisonnement autour d'un chant commun (en prévision du spectacle de fin d'année). Ce moment de partage sera suivi d'un goûter. Nous remercions chaleureusement toutes les familles qui ont participé pour la fête d'Halloween. Les petits comme les grands ont passé un moment très convivial.

**La Gazette de l'ouvette** : afin de valoriser le travail des enfants, nous avons conçu un journal scolaire qui sera remis aux familles à chaque période à l'aîné des fratries, pour limiter le nombre de photocopies. L'idée est que l'enfant puisse lire avec sa famille, échanger autour des différents sujets. Ce journal permet de travailler sur la notion d'information, de développer différentes compétences en production d'écrit, de renforcer les liens familiaux en encourageant le goût de la lecture et de l'apprentissage chez nos jeunes lecteurs. Ainsi, chaque partenaire, l'équipe enseignante, les élèves et les familles se sentent impliqués et cela devient un moyen de communication positif. Cette gazette permet aussi de faire le lien avec les activités proposées par l'association En avant les écoliers avec l'encart « dates à venir ».

Nous remercions vivement la Mairie pour l'impression de toutes ces gazettes.

## Projets à venir

### Ateliers Artistiques

Le principe : chaque vendredi de 14h à 15h30 pour les GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1, CM1-CM2, l'équipe enseignante propose 4 ateliers : la chorale (Romina Charles), le théâtre (Laura Schmitt), l'espagnol et les arts visuels (Fanette Hamet), la danse (Clémentine L'Hôte). 1 semaine sur 2, les élèves tournent sur 2 ateliers (par exemple, semaine 1 chorale/danse, semaine 2 espagnol/théâtre...).

Les objectifs de ce décloisonnement sont la cohésion d'école, une connaissance de tous les élèves, la préparation du spectacle...

Les ateliers débiteront au cours de cette période y compris pour la classe de PS-MS pour laquelle ils auront lieu le mardi de 11h15 à 12h.

### Journée Non au Harcèlement

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre. Cette année, elle aura lieu le jeudi 7 novembre. Cette journée de mobilisation constitue l'un des temps forts du programme PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école). Elle est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

Cette journée est l'occasion d'organiser diverses manifestations au sein de notre école : séances de sensibilisation, lecture d'album, jeux de rôles, ateliers de coopération, débat, questionnaire, remise d'un flyer aux familles...

### Cérémonie aux monuments aux morts

La cérémonie aura lieu lundi 11 novembre à 10h30 (Mairie) - 10h45 aux monuments aux morts. Nous remercions les enfants et leur famille pour leur future implication et participation.

**Spectacle Planète Mômes** : il se déroulera le vendredi 15 novembre matin sur le thème autour du monde que nous travaillerons également cette année. Toutes les classes participent à ce thème à travers les enseignements artistiques, les chants, les poèmes, les dictées, les exposés pour les plus grands ...

De la PS au CE1 : les élèves assisteront à la représentation : Kim et Nina Tout un voyage pour se comprendre. Voici le résumé : « Kim et Nina ne parlent pas la même langue ; ils vont voyager au Japon, puis à Cuba et au Congo, à la recherche de Babel la magicienne. La magicienne va les aider à communiquer et à mieux se comprendre. » Les objectifs pédagogiques sont les suivants : écouter des mots et des phrases dans différentes langues, voyager et découvrir d'autres cultures, chanter pour partager des émotions.

Du CE2 au CM2 : les élèves assisteront à la représentation : Un seul être humain, des milliers de cultures. Voici le résumé : « L'Homo sapiens est un nomade qui s'est installé sur les différents continents. Il a construit des cités, il a parlé 7000 langues différentes, il a inventé de nombreuses écritures et créé des milliers de cultures. Les objectifs pédagogiques sont les suivants : les continents habités, la diversité des langues, des cultures humaines, les écoles dans le monde.

Une intervention par un gendarme sur le thème des **violences intra familiales** (VIF) aura lieu le lundi 25 novembre sous forme de débat dans les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 suivi d'ateliers mis en place par le Moulin Solidaire. À l'occasion de cette journée banalisée, il sera servi des boissons chaudes avec participation libre en soutien aux associations du canton.

**USEP** : les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 sont inscrites.

Les CP-CE1 : le mardi 12 novembre, rencontre autour des jeux traditionnels avec les CP-CE1 de St Aigulin et les CE1 de Montguyon, à l'école de Montguyon

le mardi 27 mai, randonnée et orientation à Cercoux

Les CE2 – CM1 avec les CM1 CM2 : vendredi 4 avril CROSS au CRAPA de St Martin de Coux avec les classes de St Aigulin, Le Fouilloux et Montguyon

Les CE2-CM1 : le jeudi 30 janvier rencontre autour des jeux d'opposition à St Aigulin avec l'école de Clérac et de St Aigulin

le mardi 13 mai rencontre autour des jeux collectifs à Cercoux avec les mêmes écoles

Les CM1 – CM2 : le mardi 6 mai randonnée à Clérac avec les écoles de Clérac et Montguyon

le mardi 17 juin rencontre autour des jeux traditionnels pétanque, thèque, ballon au stade de Montguyon

**Rugby** : Les CM1 – CM2 participeront à une session rugby avec un intervenant. Les dates sont encore à définir. Cette session se terminera par une rencontre entre toutes les écoles ayant participé au projet.

**Natation** : Les séances de natation ont débuté au cours de cette période pour les élèves de GS, CP et CE1 aux Antilles de Jonzac. Nous remercions les parents qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément ou bien pour accompagner.

Les séances pour les CM1 (niveau à privilégier) auront lieu en période 5, sous réserve d'accompagnateurs et de parents ayant l'agrément.

**Partenariat** : Il se poursuit cette année avec les organisateurs du **Festival 666**. Création d'une ou plusieurs œuvres plastiques en lien avec un morceau de musique présenté au festival.

Des discussions de travail entre les organisateurs et les enseignants de l'école sont en cours afin d'affiner les modalités de ces créations. Nous évoquerons lors des prochaines rencontres la difficulté qu'ont eu certains parents à assister avec leurs enfants aux moments VIP du fait des horaires proposés pendant les horaires de travail des parents.

Avec **le Moulin Solidaire** : défis, visites autour des thématiques : réduction des déchets et solidarité afin de sensibiliser les participants aux gestes de réduction des déchets, réaliser et valoriser des actions justes, durables et solidaires, créer une dynamique collective.

**Spectacle de fin d'année** : Il aura lieu le samedi 28 juin, en collaboration avec l'association En avant les Écoliers, le périscolaire et la mairie. Il y aura la même organisation que l'année dernière : spectacles le matin et jeux l'après-midi.

**Sortie de fin d'année** : Les sorties scolaires seront organisées par tranches d'âge, le thème et le lieu sont encore à définir.

**Marché de Noël** : Il aura lieu le **1<sup>er</sup> décembre**.

Un **spectacle de Noël** sera proposé aux élèves le 20 décembre au matin : cirque Compagnie Hors limite. Le même jour, un goûter de Noël sera offert par l'association En avant les écoliers avec remise de cadeaux pour chaque enfant et pour chaque classe.

Abonnement de toutes les classes à **l'École des loisirs**. Chaque classe reçoit un livre par mois, ce qui permet ainsi de renouveler la bibliothèque de classe.

Abonnement au **Petit Gibus** pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, nous remercions la Mairie qui finance cet abonnement. Le Petit Gibus est un magazine pédagogique pour les CM1 et CM2. C'est un outil d'éducation à la vie civique et sociale à la disposition des communes, dont les thématiques variées s'appuient sur l'action communale et intercommunale.

Une publication dont l'approche rédactionnelle et graphique est appréciée des enfants, des parents et des enseignants.

## 9. Travaux et occupation des locaux

- Mme Lecomte : les 7 vélos qui sont en cours de réparation sont-ils disponibles prochainement ?  
*Le devis envoyé par un fournisseur pour remplacement des pièces vient d'être signé. Demande traitée par Anne Sophie, accueil mairie.*

- Mme Lhôte : la porte de la classe des mésanges est très difficile à ouvrir.  
*Une intervention des services techniques est prévue très prochainement.*

- Mme Hamet : l'ordinateur de la classe des hirondelles fonctionne très mal, Mme Hamet va trier les dossiers, serait-il possible d'envisager un nettoyage intense afin que l'ordinateur soit plus performant ?

*Le nettoyage est prévu pour les prochaines vacances.*

## 10 . Temps périscolaires et accueil de loisirs

Le centre d'accueil de loisir et périscolaire est ouvert tous les jours de classe jusqu'à 18h30 et jusqu'à 17h30 les mercredis et les vacances scolaires. Pendant les vacances, il est ouvert une semaine sur deux et sera fermé pendant toute la durée des vacances de Noël.

Laure et Sylvie, ATSEM de l'école travaillent également au péri et extra-scolaire. Peut-être une autre personne sera engagée pour les vacances.

Projets : ouverture sur le monde en lien avec la thématique de la commune et le projet de l'école.

Il y a un partenariat avec la bibliothèque CCAS, la médiathèque, le moulin solidaire et les jeunes étrangers de Montendre.

Actuellement, il y a 21 élèves inscrits le matin et le soir, le mercredi presque 30.

Les réservations se font par écrit pour la période sur un support papier. Le délai pour annuler est de 48h pour les jours d'école et le mercredi, d'une semaine pour les vacances.

Il y a eu un peu de retard sur la mise en place des papiers à cause de l'absence en octobre de Mme Evans mais tout va se mettre en place prochainement.

Le climat scolaire s'est apaisé par rapport à l'année dernière. L'utilisation des billets marche bien.

Il y a une meilleure ambiance, plus calme.

Concernant le bruit et le désordre à la cantine, il n'y a pas eu besoin de mettre en place comme l'année dernière les punitions car ça s'est beaucoup calmé.

Pour contacter Mme Evans, mieux vaut privilégier l'email mais elle peut répondre au téléphone dans son bureau entre 14h et 16h.

## 11. APE « En avant les écoliers »

Le bureau de l'association a changé. Mme Pruvost est désormais présidente. Mme Dupart est secrétaire, Mme Maurice vice-secrétaire. Mme Gauthier est trésorière, Mme Provensal vice trésorière. L'association compte 10 membres.

L'association met en place plusieurs projets cette année. Le goûter de Noël aura lieu vendredi 20/12 avec remise d'un cadeau à chaque enfant et un cadeau pour chaque classe.

Les éco-délégués choisiront un cadeau pour la cour ou pour le périscolaire.

Pour le marché de Noël, les élèves de l'école créeront un objet qui sera vendu sur un stand. Ce stand sera tenu par les délégués de classe et les enseignantes.

## **12. Questions diverses :**

- Est ce que des cloisons ou paravents peuvent être positionnés au niveau des urinoirs des toilettes du préau car certains garçons se retiennent toute la journée car ils sont à la vue de tous les élèves qui rentrent dans les toilettes ?

*Les garçons qui ne veulent pas être à la vue de tout le monde pourront utiliser les toilettes avec porte . Dans la cour de l'école où les sanitaires qui sont dans le prolongement du restaurant scolaire. Ces espaces sont librement accessibles pendant les temps de récréation.*

- Retour de plusieurs élèves se plaignant du bruit au restaurant scolaire et qui donc ne mangent pas dans un environnement serein.

*Mme Evans explique que l'ambiance est plus sereine maintenant. Un affichage sur le niveau de bruit est installé ce qui permet aux enfants de réagir en conséquence. Nous notons une efficacité certaine de cette action.*

- Problèmes de surveillance lors de la pause méridienne dans la cour de récréation (pas assez de surveillants pour le nombre d'enfants).

*Mme Blanc explique qu'ils sont soumis aux contrôles du PEDT : taux d'encadrement imposés et réglementaires. Ce taux est respecté et en début d'année scolaire (jusqu'aux premières vacances) une personne en plus a été présente lors de la pause méridienne afin d'aider à l'adaptation des petits de maternelle.*

**Pour conclure**, Mme Charles remercie les représentantes des Parents d'élèves pour leur disponibilité, la mairie pour sa réactivité et son soutien, l'APE pour son dynamisme et son investissement et son équipe pour la qualité de leur travail au quotidien.

La séance est levée à 19h09.